



Evry le 14 Avril 2020

à Monsieur le Préfet de l'Essonne

Monsieur le Préfet,

Nous vous remercions d'avoir répondu très rapidement à notre courrier.

Nous avons bien pris note des mesures prises pour contrer la crise sanitaire en Essonne.

Toutefois les réponses sont incomplètes concernant certaines inquiétudes et demandes que nous avons exprimées. En effet les données numériques brutes que vous nous fournissez restent abstraites et ne rendent pas compte des besoins exprimés par les professionnels. Si la dotation en masques semble importante, selon nos informations, elle ne couvre pas les besoins des hôpitaux, des EHPAD et des personnes qui effectuent les soins à domicile pour que les masques soient distribués à tous et renouvelés. Ce n'est pas acceptable.

Ce rapprochement besoins réels et dotations concerne également les gants et les combinaisons de protections ainsi que les respirateurs dans les hôpitaux et les EHPAD. Là aussi, tous les besoins ne sont pas couverts.

Élément décisif pourtant pour limiter la contamination, vous ne nous indiquez pas non plus, comment sont effectués les tests : le personnel soignant dans les hôpitaux, les EHPAD et les personnes qui effectuent des soins à domicile sont-ils systématiquement testés ? Là encore des contre-exemples nous parviennent. **Ces tests sont pour nous une question fondamentale pour éviter la propagation du virus.**

Par ailleurs les familles et les personnels sont très marqués par l'information de tri des malades en particulier en EHPAD, la pénurie de lits va-t-elle conduire à laisser mourir des malades qui pourraient être hospitalisés et soignés et ne le seront pas ?

Pourquoi, ne sont-ils pas accueillis comme l'ensemble de nos concitoyens dans les services hospitaliers quand le Covid-19 les conduit à une douloureuse détresse respiratoire et à une fin quasi-certaine ?

Dernièrement, dans les médias, un directeur d'établissement déclarait que « les EHPAD n'étaient malheureusement pas prioritaires dans l'accès aux services d'urgences ». Pourquoi cette différence de traitement ? Les résidents, dès lors qu'ils franchissent la porte des EHPAD ne sont-ils plus assurés sociaux et citoyens ? Ces « tris » sont inacceptables ! Si la situation l'exige, au cas par cas, les résidents doivent être accueillis dans les services de soins spécialisés.

À l'annonce d'un comptage devenu plus précis au fil des jours, du nombre de cas de contamination et du nombre de décès recensés dans les EHPAD, les familles s'alarment, sont horrifiées et désespérées. La population frémit en découvrant cette situation qui légitimement la scandalise. Nous sommes en possession de nombres d'exemples, donnés par le réseau des élus des Conseils de la vie sociale, de plusieurs établissements en Essonne.

Vous nous indiquez que les lits de réanimation dont dispose le département, conjugués avec des transferts sanitaires vers d'autres régions permettent d'éviter la saturation. Nous vous rappelons que ces transferts

seraient évitables si presque 600 lits <sup>(1)</sup> n'avaient pas été fermés ces dernières années en Essonne ; d'autres sont toujours menacés. Ces fermetures doivent être remises en cause. On voit aujourd'hui l'importance de conserver les hôpitaux de Longjumeau et Juvisy et Orsay, et de rétablir tous les services, les lits et les postes qui y ont été supprimés, quel que soit l'avenir de celui prévu sur le plateau de Saclay . Nous espérons que ce contexte fera évoluer favorablement la politique de la santé et les positions de l'ARS, que ce secteur redeviendra un vrai service public avec un budget alloué fortement réévalué pour doter les hôpitaux et les EHPAD de personnel suffisant.

Vous ne mentionnez pas non plus dans votre lettre les mesures qui sont prises pour le personnel soignant à domicile : infirmiers et infirmières à domicile, assistants et assistantes de vie. Ces derniers ou plutôt dernières car ce sont surtout des femmes qui effectuent ce travail remarquable sont souvent les oubli.e.s en général et plus particulièrement pendant la pandémie. Elles sont mal payées malgré un travail très utile, leur activité est très fatigante physiquement et psychologiquement. Il serait grand temps que des mesures spécifiques soient prises en cette période de COVID19 pour ces personnels.

Monsieur le Préfet, la grave crise sanitaire que nous traversons, interpelle et révolte. Dans ce contexte d'urgence, nous souhaitons ajouter combien nous déplorons qu'ait été reporté depuis plus d'un an un véritable débat sur ce que doit être une société du Grand âge et l'élaboration d'une loi ambitieuse et protectrice répondant aux besoins des plus âgé-e-s et dans la concertation et assortie des moyens nécessaires.

Dans l'attente de nouvelles informations de votre part, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

### **(1) Communiqué du comité de défense des hôpitaux du Nord Essonne 30 Mars 2020**

Pour les organisations signataires :

USR-CGT 91 : Gérard BIREBENT [birebent.gerard@gmail.com](mailto:birebent.gerard@gmail.com) ,  
UDR-FO 91 : Daniel Rousseau [drousseau2@wanadoo.fr](mailto:drousseau2@wanadoo.fr), [udrfo.91@gmail.com](mailto:udrfo.91@gmail.com)  
FGR-FP 91 : Anne Marie ROUSSEL [am08rous@yahoo.fr](mailto:am08rous@yahoo.fr) ,  
SFR-FSU 91 : Mireille Breton [mireille.breton53@gmail.com](mailto:mireille.breton53@gmail.com)  
UDIRS-Solidaires 91 : Carine Lyon [carine.lyon@wanadoo.fr](mailto:carine.lyon@wanadoo.fr)  
UD-UNSA retraités 91 : Michel Gabet [michelgabet@free.fr](mailto:michelgabet@free.fr) ,

Copie de ce courrier à l'ARS et à Jérôme Guedj, conseiller départemental 91 chargé de mission contre l'isolement des personnes âgées

**Monsieur le Préfet, veuillez ci-dessous quelques-unes des informations que nous avons reçues et les interrogations qu'elles entraînent face à des situations concrètes de la crise sanitaire dans l'Essonne**

**EHPAD** : Nous avons connaissance de la situation dans un grand nombre d'Ehpad par les CVS. Ces informations montrent l'implication du personnel mais aussi des situations dramatiques et des manques encore cruels de matériels et de personnels.

**A Saint Michel sur Orge (Ehpad municipal) la Mairie a fourni du personnel en appui mais ailleurs ?**

- Nous apprenons le nombre de décès dans chaque Ehpad par les familles ou au coup à coup. (ex communiqué de presse de Bures sur Yvette)

**Sur les 247 décès du Covid 19 en Essonne (au 14 Avril) combien en Ehpad ?**

- Le nombre de tests nécessaires pour tester à la fois personnels et résidents n'était toujours pas suffisant dans les Ehpad , entraînant des situations de stress et des confinements au maximum, très douloureux pour tous .

#### **A quand le dépistage systématique demandé ?**

- Les communications avec les familles sont souvent difficiles (Skype pas toujours utilisé voire supprimé , échanges téléphoniques insuffisants donc frustrants voire perturbants du fait de la surcharge de travail des personnels et de leur absence pour maladie.
- Même en fin de vie, nous avons des retours de visites reportées et de résidents décédant seuls en conséquence.

Le transfert automatique des corps vers Rungis est coûteux et n'est pas le choix des familles.

#### **Comment se prend la décision ?**

#### **Autres exemples et alertes :**

- A Champcueil, une personne âgée atteinte du Covid-19 a été amenée par les pompiers à l'hôpital de Corbeil le jeudi 2 avril. Elle est décédée le vendredi 3 faute de respirateur disponible.

#### **L'arrivée de respirateurs est-elle enfin réalisée ?**

- Le maire de Juvisy est allé en personne livrer des masques à l'hôpital.

#### **Quelle procédure est mise en place ?**

- Les aides à domicile ne peuvent plus venir ou ne veulent plus venir, il est demandé aux familles de prendre en charge leurs parents.

#### **Quelles mesures pour assister les personnes isolées à leur domicile ?**

- **Alerte avenir :**

Il nous a été remonté aussi un manque de suivi médical : des « cas guéris » ont récidivé avec parfois des retours à l'hôpital.

#### **Comment est organisé le suivi en lien avec l'ARS ?**

**Merci à l'avance de vos réponses**